ABKF INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 111 Avenue de la Gare
71170 CHAUFFAILLES

Société en cours de formation

LISTE DES SOUSCRIPTEURS ET ETAT DES VERSEMENTS

Capital : 1 000 euros

Nom, prénom et domicile des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Versements effectués
Monsieur Amine MEGUENNI 111 ? Avenue de la Gare 71170 CHAUFFAILLES	100	1.000 €	1.000 €
Nombre d'actions souscrites en numéraire Montant des souscriptions Montant des versements effectués	100	1 000 €	1 000 €

La présente liste constatant la souscription de 100 actions de la société, soit la somme totale de 1 000 euros ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, soit 1 000 euros, est certifiée exacte et sincère par Monsieur Amine MEGUENNI, fondateur.

Fait à CHAUFFAILLES,
L'an deux mille vingt vingt-trois,
Et le douze avril.

Crédit Mutuel

CCM PIERRE BENITE
18 PLACE JEAN JAURES 69310 PIERRE BENITE
☎ 04 37 70 39 20 FAX 04 72 66 83 11 ✉ 07311@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM PIERRE BENITE, 18 PLACE JEAN JAURES 69310 PIERRE BENITE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M AMINE MEGUENNI, représentant de la société SAS ABKF INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 111 AVENUE DE LA GARE 71170 CHAUFFAILLES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M AMINE MEGUENNI	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 07311 00020660701 34

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 avril 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et Approuvé

JST14

M CAVROT STEPHANE
DIRECTEUR
07311@CREDITMUTUEL.FR

Crédit Mutuel
Agence Jean Jaurès
69310 PIERRE BENITE
Fax 04 72 66 83 11
Email 07311@creditmutuel.fr